

LE ROLE DE L'ÉCRITURE DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Introduction

Avant de commencer cet exposé, j'aimerais proposer une définition de travail de trois concepts qui j'y utilise, à savoir celui de culture, celui d'écriture et celui de développement.

Premièrement, **la culture**: c'est l'ensemble de l'héritage transmis au sein d'une société donnée. Or, cet héritage comporte trois volets:

- la ***culture matérielle***; celle-ci comporte tant les ressources naturelles que les outils pour s'en servir. Les écologistes sont préoccupés par ce type d'héritage culturel.

- les ***moeurs***, donc la totalité des comportements, tant les manières de cuisiner que celles d'éduquer les enfants ou de faire l'agriculture. Ils font l'objet d'études ethnographiques. Les moeurs sont transmis en partie par imitation (consciente ou inconsciente) et en partie par la parole (surtout s'il est besoin de les expliquer, comme en cas d'écart et de conflit,

- les ***comportements verbaux***, c'est-à-dire non seulement la langue avec la signification des mots (sémantique) et les règles de leur agencement (syntaxe), mais aussi toute la vision du monde (Weltanschauung) qui est véhiculée par elle, ainsi que la conception de l'espace et du temps, les manières de raisonner etc. Ce volet de l'héritage culturel est transmis exclusivement par la parole. Dans une société à tradition orale, il est entièrement confié à la mémoire humaine.

Cette division de l'héritage culturel en trois volets s'avèrera utile lorsque nous parlerons plus tard de l'écriture. Celle-ci concerne en effet d'abord les comportements verbaux, puisqu'elle sert à préserver des énoncés actuels ou virtuels.

Par **développement**, j'entends ici tout simplement l'évolution. Cette notion ne comporte aucun jugement de valeur. En effet, aucune culture n'est complètement statique, pas plus que ne l'est une langue, mais elle évolue constamment. La question que nous nous poserons ici est de voir comment l'écriture influence l'évolution d'une culture.

Enfin, par **écriture**, j'entends l'écriture alphabétique. En effet, il y a eu dans l'histoire d'autres types d'écriture que j'aurai à mentionner brièvement par la suite pour les contraster avec l'écriture alphabétique.

1. Qu'est-ce que l'oralité?

Il ne faut surtout pas la définir, comme cela a souvent été fait, par l'absence d'écriture, voire même de culture! Celle-ci n'est en effet point liée à l'écriture! Cela dit, il y a un rapport intéressant entre les deux, que nous voulons justement regarder de plus ce soir.

Il faut de même écarter une fois pour toutes l'idée pourtant toujours très répandue, que l'écriture est un trait de civilisation et son absence par conséquent le propre d'une civilisation dans les langues (Maurice Houis, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, 1971, p.48). Au contraire, l'oralité "se définit positivement comme une technique et une psychologie de la communication"(Houis, p.9).

En quoi consistent alors cette technique et cette psychologie?

Nous allons essayer de donner quelques éléments de réponse:

L'oralité suppose la **présence d'une voix et d'une oreille**. la voix pouvant d'ailleurs aussi être celle d'un instrument de musique.

Ce fait entraîne trois conséquences pour la caractérisation de la communication orale:

1) elle est **auditive**, c-à-d. qu'elle est liée à un espace et à un temps donné (la préservation de la voix par des magnétophones est une invention très récente!);

2) elle est **socialement identifiée et personnalisée**, c-à-d. qu'"elle est identifiée comme émanant d'une personne ou d'un groupe" (Houis, p.49); Claude Lévi-Strauss parle ici de l'*authenticité des relations* comme d'un trait important des sociétés orales.

3) elle est **publique**, puisqu'elle se passe dans le face-à-face entre deux interlocuteurs

Après cette caractérisation de l'oralité, il apparaît déjà que la transmission de l'héritage culturel dans une société orale doit être envisagée comme une longue chaîne d'interactions verbales, un bouche à oreille constant et interminable. Or, cela suppose que les informations transmises soient déposées dans la mémoire des locuteurs qui se souviennent! La problématique de l'oralité est donc une **problématique de la mémoire**.

Il existe dans la société africaine des dépositaires et des transmetteurs de la mémoire collective. Celle-ci peut aussi être institutionnalisée, comme ce fut autrefois le cas dans la société bété, où il y avait trois catégories d'hommes chargés de transmettre la tradition orale (Houis, p.52):

- le *didigasanyon*, qui racontait l'histoire traditionnelle et était accompagné d'un

joueur de lyre;

- le *yaibaisanyon*, qui racontait l'histoire dans un langage tambouriné;
- le *wuwusanyon* qui est plus biographe qu'historien et n'apparaît qu'aux funérailles.

Cependant, ces hommes ne sont pas de purs dépositaires de la tradition mais entrent dans une relation dynamique avec leur public. En effet, le passé raconté par ces hommes est interprété en fonction du public présent et de des préoccupations de celui-ci, et c'est celui-ci qui ratifie l'interprétation actualisée.

Nous n'avons malheureusement pas le temps de nous attarder davantage sur le sujet de la tradition orale. (Pour plus d'informations, je vous renvoie à l'excellent petit livre écrit par Maurice Houis, que j'ai déjà cité: *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris: PUF 1971.

Je me contente ici de proposer la caractérisation suivante du processus de la tradition orale:

La tradition orale n'est pas de l'ordre du seul souvenir, mais est à concevoir comme un **processus dynamique** lié à des interactions publiques successives, dans lesquelles la mémoire est réinterprétée en fonction du présent et cette réinterprétation ratifiée directement par les interlocuteurs. Autrement dit, la tradition orale est un **processus éminemment pragmatique**.

2 Qu'est-ce que l'écriture?

Je tâcherai de donner une réponse à cette question en relevant quelques aspects de l'activité qu'est l'écriture, à savoir son aspect technologique, son aspect cognitif, son aspect psychologique, son aspect pédagogique et son aspect social.

2.1 L'aspect technologique de l'écriture

L'écriture est avant tout une **nouvelle technologie de communication**. En effet, la communication écrite se sert d'un autre support matériel que la communication orale, ainsi que d'un autre code. Rappelons-nous, la parole proférée a comme seul support matériel les ondes acoustiques. (à défaut, les mouvements des lèvres; qu'on pense aux malentendants ou quand on voit un film dans une autre langue.) Dans la mesure où ces ondes ne pouvaient pas être conservées jusqu'il y a très peu de temps, la communication orale étaient fugitive.

Dans l'écriture comme technologie de communication interviennent deux facteurs:

1) le support matériel (pierre, cire, bois, parchemin, papier, aujourd'hui des disquettes, CD, clés USB et autres supports pour les ordinateurs)

C'est l'invention du papier qui a donné un essor à l'écriture. Le papier est en effet un moyen beaucoup plus maniable et mobile qu'une pierre ou des tablettes en argile.

2) le système d'écriture (pictogrammes, écriture kunéiforme, écriture syllabique, écriture alphabétique).

L'écriture alphabétique est de loin le système d'écriture le plus efficace et le plus répandu aujourd'hui. Alors que les pictogrammes comptent des centaines, un alphabet ne compte que quelques dizaines de signes, qui permettent de quasiment tout dire ce qu'on peut dire avec la bouche. C'est parce que l'écriture alphabétique ne s'inspire pas du monde des objets, comme le font les pictogrammes, mais de l'articulation du langage lui-même. A y penser, **l'écriture alphabétique est une invention absolument stupéfiante!**

Le premier alphabet fut un alphabet sémitique et date du 2e millénaire avant notre ère. C'est de lui que s'inspirent les alphabets grec et romains et finalement tous les autres alphabets phonétiques actuels.

Toute communication écrite a deux caractéristiques fondamentales:

1) grâce à un support matériel durable et un code, **l'écriture permet de communiquer en différé**, c-à-d. en différant l'émission et la réception du message.

2) ce n'est plus l'appareil articulatoire (voix, bouche) qui est l'organe producteur ni l'oreille l'organe récepteur dans la transmission d'un message, mais **c'est l'oeil qui joue un rôle fondamental** dans la production comme dans la réception du message. Il est aidé de la main ou du doigt.

La technologie de l'écriture constitue une révolution dans l'histoire humaine. Elle a influencé la totalité des activités humaines et a profondément marqué l'homme qui s'en sert (sur le plan psychologique, pédagogique, cognitif et social).

2.2 L'aspect psychologique de l'écriture

La communication écrite est une interaction qui **n'est plus liée au face-à-face des interlocuteurs**. Elle implique ainsi une dépersonnalisation du processus de la communication et une privatisation de l'acquisition de connaissances.

Contrairement à l'oralité, où les messages sont fugitifs, l'écriture permet de revenir sur un message à un autre moment que celui auquel il a été produit. Cela permet la confrontation avec l'histoire comme à un autre présent.

La possibilité de gérer une plus grande quantité d'informations que ne permet la seule mémoire humaine signifie une **extension de la mémoire**.

La permanence d'un message écrit permet au récepteur de scruter le message et d'y relever éventuellement des contradictions. Autrement dit, l'écriture permet la **réflexion critique sur un message**.

Ainsi s'ouvre la voie à des **interprétations multiples des textes**, historiques, littéraires ou religieux, dont certains connaîtront désormais ce qu'on appelle une histoire de réception (de l'allemand 'Wirkungsgeschichte').

2.3 L'aspect cognitif de l'écriture

L'écriture donne à l'esprit humain des possibilités qu'il n'aurait pas sans elle et le forme d'une manière, forme l'esprit humain, car elle lui donne notamment les suivantes

- la comparaison de documents différents, et aussi d'époques différentes, ce qui encourage le développement d'un **esprit critique**;
- l'étude des règles de la pensée (logique, syllogisme, épistémologie), qui encourage le développement de la **pensée abstraite** (rappelons que l'écriture est déjà en elle-même une abstraction!)
- la **classification du savoir**, qui suppose un usage rigoureux des concepts et pose ainsi les bases de la science même (p. ex. dans les taxinomies et les catégories)

L'aspect cognitif de l'écriture semble particulièrement bien illustré par la société grecque du 5^e s. av. J.C., auquel remontent les habitudes mentales occidentales.

2.4 L'aspect pédagogique de l'écriture

L'écriture constitue un nouveau mode de connaissance sans interaction vocale, à savoir par l'oeil qui lit des signes.

Le mode de connaissance sans interaction face-à-face que l'écriture rend possible est donc individualisé dans la mesure où les connaissances peuvent désormais individuellement et en privé pourvu qu'il y ait accès la forme écrite des contenu en question.

Cela signifie que le savoir tend à se décontextualiser, tant dans son acquisition par l'individu que dans sa transmission dans le cadre de l'enseignement.

2.5 L'aspect social de l'écriture

Etant donné que l'écriture permet la réflexion critique débouchant sur une variété d'opinions, elle constitue la base du pluralisme. Or ce dernier est le fondement de toute démocratie.

Dès lors, pour une société dans laquelle une partie de la population ne se sert pas de l'écriture parce qu'elle n'y a pas accès, l'avènement de la démocratie se trouvera sérieusement entravée.

De plus, une telle société court le risque d'une stratification sociale entre les alphabétisés et les non-alphabétisés, ainsi que de l'élitisme, l'élite étant les alphabétisés.

3. Les usages de l'écriture

L'écriture peut être utilisée dans des domaines et à des fins différents, notamment

- pour la documentation historique, p.ex. des chroniques ou des annales;
- pour la recherche historique à partir de documents;
- pour l'administration dans le gouvernement (une bureaucratie sans écriture est impensable!);
- pour la comptabilité dans le commerce
- pour la classification du savoir en science
- comme référence à une autorité , surtout dans les religion dites du livre

4. Obstacles à la pleine exploitation des potentialités de l'écriture

La pleine exploitation des potentialités de l'écriture peut être entravée par certains facteurs, dont les suivants:

- un système d'écriture difficile à apprendre et à utiliser (p.ex. écriture syllabique vs écriture alphabétique;)
- des supports matériels plus ou moins permanents (tablettes en pierre ou argile; peau, papyrus, papier...)
- des supports plus ou moins difficiles à manier (la pierre avec un ciseau, l'argile avec un crayon, le papyrus ou le papier avec de l'encre....)
- une situation économique difficile qui fait que les gens n'ont ni loisir ni argent pour apprendre à lire et à écrire; la période où Athènes était alphabétisé

e[était une période de prospérité)- le maintien d'un monopole de pouvoir sur l'écriture par un groupe social

5. Quelques dangers et risques d'une civilisation écrite

L'exploitation excessive des potentialités de l'écriture par une civilisation peut malheureusement pervertir des aspects positifs de l'écriture. Il me semble que nous y assistons aujourd'hui en Occident dans les domaines suivants, entre autres:

- un pluralisme et un relativisme excessifs menant à la désorientation de l'individu
- un individualisme excessif: soit on prend le monde entier dans son salon, soit on ne veut rien savoir de rien, ni l'un ni l'autre n'est possible dans une société orale)
- spécialisation excessive et expertocratie

6. En guise de conclusion: quelques thèses

THESE 1: La différence entre sociétés dites modernes et sociétés traditionnelles ou doit être posées en termes de sociétés alphabétisées vs. non alphabétisées.

THESE 2: La supériorité des sociétés modernes en matière de science et de technologie n'est liée ni à un prétendu génie de leurs populations ou de leurs langues, mais au fait que ces civilisations sont des civilisations écrites qui ont pleinement exploité les potentialités de l'écriture.

THESE 3: Le fameux "retour aux sources" dans les sociétés africaines ne saurait se faire sans l'écriture, qui seule permet l'examen critique du patrimoine culturel.

THESE 4: Un développement harmonieux sociétés africaines ne saurait faire l'économie de l'écriture de leurs langues nationales et de la saisie par écrit de leur patrimoine culturel véhiculé par ces langues

THESE 5: L'écriture et les attitudes d'esprit qu'elle encourage lorsqu'elle est utilisée à bon essein aide à gérer les différences d'opinion et à faire disparaître les particularismes.

THESE 6: La démocratie en Afrique est vouée à l'échec sans l'alphabétisation des masses.

(Version légèrement retravaillé en 2023 à partir d'un exposé livré dans le cadre de la séance d'alphabétisation du 5 janvier 1993 à la SIL à Abidjan, Côte d'Ivoire)